



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SORTIE LIBRE SUR LE SITE NATUREL PROTEGE DU MEJEAN

ARTICLE 2 : Accès au site (extrait de l'arrêté n°20201569)

Concernant les groupes organisés, l'accès au site doit faire l'objet d'une demande écrite à la commune gestionnaire du site. Une assurance devra couvrir la responsabilité civile des organisateurs pendant la visite sur le site du Méjean.

Date de sortie :Horaires :.....

Organisme :

Adresse :

.....

Téléphone :

Responsable lors de la sortie :

Téléphone portable lors de la sortie :

Effectif :

Description de la sortie (sentier emprunté) :

.....
.....
.....

Pique Nique sur aire

OUI

NON

A renvoyer à la Maison de la Nature par courrier ou mail
Chemin de l'étang 34 970 LATTES
Tel 04.67.22.12.44
Mail nature@ville-lattes.fr